

LA FONDATION ROTARY

*« La Fondation du Rotary,
le moteur des actions humanitaires
du Rotary International ».*

Wilfrid Wilkinson - Le Rotarien - Novembre 2007

La Fondation Rotary – 1° partie

Généralités

« La Fondation du Rotary, le moteur des actions humanitaires du Rotary International » pour « Faire le bien dans le Monde ».

La FONDATION ROTARY est une organisation à but non lucratif soutenue exclusivement par les contributions volontaires de Rotariens et d'amis de la Fondation qui partagent sa vision d'un monde meilleur.

La FONDATION ROTARY a pour mission d'appuyer les Rotariens dans leurs actions pour l'Entente et de la Paix dans le monde par la mise en œuvre de programmes humanitaires et éducatifs ainsi que par des échanges de professionnels à travers les différents pays.

en **1917** Arch Klumph - 6°Président du R.I. – crée lors de la 4° Convention d'Atlanta 17/21 Juin 1917 le « Fond de Dotation » du Rotary – le 1° versement est réalisé par le RC de Kansas City : 26,5\$.

Elle a évolué progressivement et en parallèle avec le Rotary International.

Historique:

1917: Création "d'un Fonds de Dotation" grâce à un don du Président International Arch KLUMPH avec l'idée de « faire le bien dans le monde ». Il est riche de 26,5 \$

1927: Ce fonds reçoit le nom de " FONDATION ROTARY". Sa croissance demeure modeste jusqu'en 1947.

1947: À la suite du décès, le 27 janvier 1947, de Paul HARRIS, fondateur du ROTARY, la Fondation reçoit plus d'un million de dollars de dons.
Dans l'année qui suit, la Fondation lance son premier programme éducatif et envoie 18 Boursiers étudier dans 7 pays étrangers.

1948 : Création des Bourses d'Études

1956 : Création de la « Semaine de la Fondation »

1957: Création de la Distinction: "Paul Harris Fellow" pour récompenser les Rotariens les plus méritants, en contrepartie du versement de 1000 \$ à la Fondation.
Depuis lors, la Fondation, financée par une contribution annuelle de tous les Rotariens, n'a cessé de se développer et de créer de nombreux programmes humanitaires et éducatifs ainsi que diverses actions en faveur de l'Entente Mondiale et de la Paix

1965: Création des "Subventions de Contrepartie" et des "Échanges de groupes d'Étude - EGE".

1978 : Programme 3H.

1982 : Lancement du « Mois de la Fondation » : Novembre

1985: Lancement du programme " POLIO-PLUS ", avec pour objectif d'éradiquer la Poliomyélite dans le Monde avant 2005 qui sera le Centenaire du Rotary.

1992 : Création du Programme SHARE.

1998 : Eradication de la Poliomyélite sur les continents américains

1999 : Création des Centres de la Paix.

2002 : Eradication de la Poliomyélite en Europe

2004 : Lancement de : **Un Don/an/Rotarien : 100 dollars (minimum et fonction des possibilités).**

Encourager les Rotariens à soutenir les programmes de la Fondation

Dans notre club, à 50 membres, cela représente 3 500 euros

2005 : Centenaire de Rotary International (22 février)

2006 : Lancement du Plan Leadership

2010 – 2011 : **Mise en place du Plan Vision pour l'Avenir** et phase de recherche de 100 Districts candidats.

En zone francophone : D 1640 - Normandie – D 1660 - Île de France – Ouest – 1760 - Sud de la France

D 910 0 – Afrique de l'Ouest

01 juillet 2011 : Début de la phase pilote du **Plan Vision pour l'Avenir** de la Fondation Rotary.

Période test de trois ans pendant laquelle les 100 districts sélectionnés utiliseront un nouveau modèle administratif de demande de subventions. Ils pourront apporter leurs observations afin de l'améliorer et recevront un soutien spécifique de la Fondation.

4 Districts francophones ont été sélectionnés : 1640, 1660, 1760 et 9100

01 juillet 2013 : Adoption du Plan Vision pour l'Avenir par tous les Clubs Rotary

Administration centrale

Le siège central du Rotary International se trouve à Chicago, à Evanston, banlieue résidentielle, sur les bords du lac Michigan dans un immeuble de 18 étages dénommé « One Rotary Center », 1560, avenue Sherman Evanston – IL 60201 – USA.

Le Rotary International est propriétaire de l'ensemble de la tour mais n'occupe que les huit derniers étages. 550 personnes y travaillent donc 170 pour la Fondation Rotary.

Le président du conseil d'Administration de la Fondation Rotary: William (Bill) BOYD

Le Secrétaire Général de la Fondation Rotary : M. John HEWKO est par ailleurs secrétaire général du Rotary International. Vous pouvez le joindre sur son mail : john.hewko@rotary.org . J. HEWKO, avocat, est spécialisé dans les transactions internationales dans les pays émergents. Après les problèmes boursiers des années 2008 et 2009, le R.I. met des techniciens à sa tête pour être plus réactifs aux fluctuations du marché et ainsi essayer d'éviter les catastrophes antérieures.

Les objectifs de John HEWKO sont au nombre de 4

Éradiquer la Poliomyélite

Mettre en place les plans:

Leadership (RI)

Vision pour l'Avenir (FR)

Améliorer l'effectif

Développer les partenariats avec des partenaires spécialisés pour optimiser les ressources du RI et

de la FR

Le Secrétaire Général associé de la Fondation est M. John Osterlund que vous pouvez joindre au 1-847-866-3212 ou sur son mail : john.osterlund@rotary.org.

Le secrétariat général est divisé en cinq sous-secrétariats :

- 1- Les programmes des dons humanitaires (3H, Subventions en contreparties),
(James Robinson : 1-847-866-3346 ou james.robinson@rotary.org)
- 2- POLIOPUS - Carol Pandak – 1-847-866-3304 – carol.pandak@rotary.org
- 3- Les programmes éducatifs (bourses – EGE) - Harvey Nerwcomb – 1-847-866-3222
- 4- Le développement des fonds – Donald Balcom – 1-847-866-3222
- 5- L'administration et le budget – Jon Stillman – 1-847-866-3117.

Les différents secrétaires et sous-secrétaires peuvent être joints par mail. Il suffit de taper le prénom suivi d'un point et du nom + @ rotary.org

Même si le Rotary International et la Fondation du Rotary sont fortement centralisés, il existe sept bureaux régionaux constituant des antennes dont l'intérêt repose sur deux raisons :

- 1- Faciliter la perception de la taxe per-capita dans les pays où les sorties de capitaux sont très réglementées (Inde).
- 2- Procurer un avantage fiscal aux donateurs des programmes de la Fondation Rotary.

Administration régionale

Le Rotary de Royan dépend du District 1690 et de la Zone 11 (France métropolitaine, Principauté d'Andorre et Principauté de Monaco), le siège se trouve à Zurich ce qui nous met dans l'impossibilité de bénéficier d'avantages fiscaux.

Pour la période 2011 – 2014, le Coordinateur de la Fondation Rotary pour la Zone 11 + 20B (France métropolitaine, Andorre, Monaco et Maghreb) est depuis le 1^o juillet 2011, Jean-Michel BECAVIN , Past-Gouverneur 2007/2008 du District 1760 – RC de Vaison la Romaine (Vaucluse).

Adresse du représentant de la Zone 11 + 20B

Bureau Europe-Afrique
Witikonstrasse 15 – 8032 – Zurich – Suisse
Tél. : (41)(44) 387.71.11 – Fax : (41)(44) 422.50.41

Pour connaître le montant des versements à la Fondation et les droits afférents de chaque club en PHF, il faut prendre contact avec le centre du Rotary de Zurich :

Districts : 1510, 1520, 1640-1670, 1720, 1770 et 1790.
Vanessa COURT-PAYEN – vanessa.court-payen@rotary.org

Districts: 1680-1710, 1730-1760, 1780.
Lydia ALOCEN – lydia.alocen@rotary.org

Responsables FR au niveau du District 1690

Gouverneur Jean-François EPAILLY - RC Bordeaux Nord

Président de la Commission Fondation : Bernard Fougère (gouverneur 2004/2005)

Commission des Bourses : Joël Salace
Commission AIPM : Jean Sarraute
Commission EGE : Pierre Gouffrand
Commission Polio-Plus : André Lannoy

Vous pouvez obtenir tous les renseignements souhaités auprès

- du District,
- de la revue le Rotarien,
- de Zurich.

Les Programmes de la FONDATION ROTARY

Les Piliers de la Fondation sont :

Le Fonds Permanent
Le Fonds de Participation aux Programmes Annuels
Le Fonds Polio
Le Fonds spécifique catastrophe

Les programmes de la FONDATION ROTARY sont déterminés par :

Sa devise:

Faire le bien dans le Monde.

Sa mission :

Permettre aux Rotariens
de promouvoir l'entente mondiale, la bonne volonté et la Paix
en oeuvrant dans les domaines
de la Santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté.
(Conseil de Législation – avril 2007)

Les objectifs actuels de la Fondation Rotary sont au nombre de 5 :

- 1 - Achever le travail d'éradication de la polio.
- 2 - Tenir notre promesse : Un don chaque année,
- 3 - Montrer que la paix est possible et pérenniser les Centres du Rotary (7)
- 4 - Renouer les contacts avec les anciens de la Fondation, nos meilleurs atouts.
- 5 - Mettre en place le « Plan Vision pour l'Avenir »

Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'avec le soutien de l'ensemble des rotariens.

A) - Fonds de Participation aux Programmes

1 - Actions Éducatives.

a) Bourses d'études.

Ce programme concerne chaque année plus de mille jeunes. Il est ouvert aux étudiants souhaitant parfaire leur formation professionnelle dans un pays étranger. Le stage est alors d'une année.

Pour les stages linguistiques, la durée est de 3 à 6 mois.

La Fondation Rotary est le plus important fournisseur privé de bourses d'études internationales dans le monde. Depuis 1949, plus de 44 000 étudiants ont bénéficié d'une telle aide.

En France, l'Association des Anciens Boursiers de la Fondation du Rotary International : A.B.F.R. accueille les boursiers étrangers au cours d'un WE d'intégration qui a eu lieu cette année à Paris du 07 à 09 octobre 2011

b) Centres du Rotary pour la Paix.

Ils sont accessibles aux étudiants Bac + 5 voire plus, justifiant par ailleurs de 5 années d'activité dans une association ou ONG humanitaire.

Créés en 1999, il existe actuellement 7 centres : 5 anglophones, 1 à Buenos Aires et 1 à Tokyo. Le dernier centre créé est installé au sein de l'Université d'Uppsala en Suède et a ouvert en Mai 2011. Il accueillera les premiers étudiants en septembre 2012.

Ces Universités délivrent un enseignement de un à deux ans. La formation complète donne lieu à la délivrance d'un Master sur la Paix et la Résolution des Conflits.

Les étudiants ayant suivi l'enseignement de l'une d'entre elles ne peuvent pas être admis à l'Université de Chulalongkorn Bangkok – Thaïlande où les cours durent de 3 mois et donnent lieu à un certificat sur la Paix et la Résolution des conflits.

Ces centres permettent à des boursiers originaires de divers pays et de cultures différentes de développer l'entente entre les décideurs, les dirigeants d'entreprises, les enseignants, les journalistes, etc.. de demain et de promouvoir ainsi la tolérance et la coopération entre les peuples..

c) Échanges de Groupes d'Étude (EGE) – fin 07/2013

Ces échanges permettent aux Districts de deux pays d'envoyer et de recevoir une équipe de Cinq Professionnels non rotariens, de 40 ans maximum, afin que ceux-ci rencontrent des professionnels dans leur domaine et se familiarisent avec leurs us et coutumes du pays hôte.

2 - Actions Humanitaires:

a) Le 3H: Health, Hunger, Humanity – (fin 07/2013)

Financement de projets sur 2 à 4 ans dans les domaines de la santé, de la faim et du développement humain

b) Subventions de Contreparties – AIPM – (Fin 07/2013)

Accordées pour participer au financement de projets à caractère éducatif ou humanitaire entrepris en commun par des clubs d'au moins deux pays. La contribution de la Fondation peut doubler les fonds engagés par les Clubs.

c) Subventions de District Simplifiée

Permettent aux districts d'utiliser une partie de leurs Fonds Spécifiques (F.S.D.) (20%) pour financer des actions d'intérêt public ou humanitaires.

B) - Polio-Plus

Programme lancé en 1985 dans le cadre de la « Santé pour Tous en l'an 2000 » avec objectif d'Éradication de la Polio en 2005

Ce programme constitue l'entreprise la plus ambitieuse du Rotary. Mené en coopération avec des organismes internationaux tels que l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé) ou l'U.N.I.C.E.F. (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) et le CDC d'Atlanta (Control Disease Center), il est un modèle de collaboration entre Secteur Public et Secteur Privé dans la lutte contre les maladies infectieuses.

Le programme POLIO PLUS fournit des vaccins ainsi qu'un soutien aux activités de surveillance et de mobilisation sociale.

Les Rotariens auront donné plus de 850 millions de dollars et un responsable de l'O.M.S. a pu dire : " Le Rotary a été à l'origine de cette action. Sans lui, cette décision n'aurait jamais été prise. "

En 1988, on dénombrait 350 000 nouveaux cas de poliomyélite par an

En 2006, on dénombrait 1 977 cas

En 2007, on dénombrait 1 299 cas

En 2010,

Virus sauvage

200 pays sont protégés du virus sauvage de la poliomyélite,

Mais il reste 3 pays touchés par le virus sauvage de la poliomyélite :

Afghanistan : 25, Nigeria 21 – Pakistan : 144

Depuis 2011, l'Inde n'a pas enregistré de nouveau cas de poliomyélite

Par contre 15 pays ont observé des cas de poliomyélite d'importation en 2010 dont la plus importante épidémie, survenue dans la République du Congo en 2010 a été vite jugulée mais a fait plusieurs morts. (article : Eliminons la polio maintenant – Le Rotarien n° 707 – Juillet 2012 – p10)

C) - Fonds Désignés.

Création récente de ce fonds, destiné à des actions spécifiques (catastrophes naturelles comme Tsunami - Haïti) et limitées dans le temps.

Chaque donateur doit donner une destination à son don.

La Fondation Rotary – 2° partie

Dans le monde, chaque année :

- 2 millions d'enfants mourant de pneumonie,

- 2 millions de personnes meurent du SIDA,

- 2 millions de personnes succombent de la tuberculose,

- 200 millions d'enfants ont un développement mental altéré par la pauvreté, la sous alimentation et la pollution,

- 1 milliard de personnes sont exposées aux maladies par absence d'accès à l'eau,

- 1 milliard de personnes souffrent de la faim en raison d'une absence de partage

LA FONDATION ROTARY

Après ses déboires financiers des années 2007 à 2009, « La Fondation Rotary » s'adapte pour

1 - Réduire le coût administratif des Programmes

(20 millions de \$ sur un total de 44 millions de \$ en 2010/2011)

2 - Adapter ses Subventions

3 - Préparer son 100° anniversaire

(Arch Klumph - 6°Président du RI - 4° Convention d'Atlanta - 17/21 Juin 1917)

Le BOARD du R.I. et de la F.R. envisage donc une nouvelle stratégie pour mener à bien les actions de la Fondation

1 - Le Financement de la Fondation Rotary

Valeur du Dollar Rotarien Au 1° décembre 2010 - 1\$ Rotarien = 0,72 euro - 720 euros = 1 000\$

A) - La FONDATION comprend 4 Fonds - (schéma des fonds et subventions)

Les dons de clubs doivent être spécifique d'un fonds.

L'absence de destination du don, le fait verser au Fonds de Participation aux Programmes.

1) - Fonds Permanent = Dons et Legs

Capital perpétuel et inaliénable de la Fondation: 200 millions dont seuls les intérêts sont utilisés pour les programmes (8 millions/an avec rentabilité estimée à 5 ,3%)

La F.R. veut essayer d'atteindre un FPau capital de 1 milliard de \$ en 2025. Les clubs peuvent destiner leurs dons au Fonds permanent.

Les legs sont destinés au Fonds Permanent et constituent une ressource non négligeable

2) - Fonds de Participation aux Programmes

Dons Généraux destinés aux programmes éducatifs et humanitaires.

La majorité des dons des clubs est affectée au FPPF.

A la fin de chaque année Rotarienne, le FPPF répartit les contributions de N-3 en:

50% = Fonds Spécifique aux Districts

50% = Fonds mondial

Le système SHARE (Partage)

Au bout de 3 ans,

- 1 - il reçoit les Contributions du FPPF et les Intérêts du FP,
- 2 - Il transforme ainsi les contributions en subventions et bourses,
- 3 - Il répartit les sommes comptabilisées au FPPF entre Le Fonds Spécifique de District et Le Fonds Mondial,
- 4 - Il permet aux clubs de décider de l'allocation des contributions.

Actuellement si le versement d'un District au FPPF est de 20 000\$ à N

À N+3 le décompte du District sera de 10 000\$ au FSD soit 20% pour Subventions de District Simplifiées et 80% pour actions Mondiales - (AIPM – EGE - Bourses d'Études) et 10 000\$ au Fonds Mondial

A l'issue de la mise en place du « **Plan Vision pour l'Avenir** » les 10 000\$ du FSD se répartiront en 50% pour Subventions de District et 50% pour Subventions Mondiales montées par les Clubs, les Districts ou la Fondation

3) - Fonds Polio Plus = Dons Polio spécifiques

4) - Fonds désignés = Dons désignés le plus souvent en rapport avec des catastrophes humanitaires ponctuelles

B) - Le Financement de la Fondation Rotary

a) - **Dons des Clubs et des Rotariens** - Dons personnels ou Dons collectifs

b) - **La carte VISA**

c) - **Les nominations PHF et « Club Arch »**

d) - **Dons privés:** - la Fondation Bill et Mélinna Gates – Google

e) - **Dons Spécifiques : Polio Plus et Dons Désignés**

2 - Le « Plan Vision pour l'Avenir »

La phase pilote du « Plan Vision pour l'Avenir » de la Fondation Rotary est une période test de trois ans, ayant débuté le 1^{er} juillet 2010, pendant laquelle **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.** (les Districts francophones sont 1640 - 1660 - 1760 et 9100) utiliseront un nouveau modèle de subvention. Ils pourront apporter leurs observations afin de l'améliorer et recevront un soutien spécifique de la Fondation. Durant cette période, les districts participant à la phase pilote pourront recourir aux deux programmes de nouvelles subventions de la Fondation Rotary

1°) Historique

En prévision du Centenaire de la FONDATION ROTARY en 2017, les administrateurs de la Fondation ont élaboré un plan pour bâtir un Fondation dynamique et visionnaire qui peut répondre aux besoins les plus urgents dans le Monde.

Les objectifs sont :

- de simplifier le système de subventions,
- de donner davantage de moyens aux actions ayant un impact significatif **et** durable
- d'augmenter la visibilité des efforts.

2009 : Phase de création du **Plan Vision pour l'Avenir**

2010 – 2011 : phase de recherche des Districts candidats

01 juillet 2011 : Début de la **période test de trois ans** pendant laquelle les Districts volontaires et sélectionnés utiliseront un nouveau modèle de subvention. Ils pourront apporter leurs observations afin de l'améliorer et recevront un soutien spécifique de la Fondation.

01 juillet 2014 : Adoption du Plan Vision pour l'Avenir par tous les Clubs Rotary

Les Subventions de District attribuées en bloc aux districts pour des besoins immédiats et pour planifier des actions de club locales ou internationales.

Les Subventions mondiales financent des actions internationales de grande envergure, ayant un impact fort et durable dans l'un des six axes stratégiques de la Fondation.

Axes stratégiques

1. Paix et prévention/résolution des conflits
2. Prévention et traitement des maladies
3. Eau et assainissement
4. Santé de la mère et de l'enfant
5. Alphabétisation et éducation de base
6. Développement économique et local

2°) Les subventions – (schéma des fonds et subventions)

A) - Subventions de district

Grande flexibilité

Parrainage d'activités locales ou internationales à court terme de clubs et de districts en accord avec les 6 axes stratégiques, mais aussi pour le D 1690 : Bourse Sabourin, Prêt d'honneur, Projet-jeune Saby Carnot, sans dépasser un total de 30.000 \$.

Certification obligatoire des Districts par la Fondation, donc être en règle avec elle. Pas de certification nécessaire des Clubs

Suivi impératif de l'action engagée par CR à la Fondation

Une seule Demande /an « en ligne » et une seule Subvention/an. Il est donc impératif pour les Clubs de présenter leur projet à N-1 pour bénéficier de la subvention à N ou N+1, d'où l'intérêt de l'application du « Plan Leadership »

Utilisation de 50 % de son Fonds spécifique de district (FSD) pour les actions loco- régionales

Octroi des fonds à N+1 de la demande entre le 1^{er} juillet et le 15 mai de l'année Rotarienne.

Pour l'attribution de Subventions de District, le District 1690 va mettre en place un règlement qui permettra de répartir le budget entre les clubs demandeurs. Le District devra tenir compte de l'historique des contributions apportées à la Fondation par chaque Club et pour les égalités entre Club de la précocité des demandes. Un Club qui donne à la Fondation sera prioritaire.

Une large gamme d'activités peut être financée :

- Actions d'intérêt public locales ou internationales,
- Équipes de formation professionnelle
- Bourses

B) - Les Subventions Mondiales

Actions internationales de grande envergure, supérieures à 30 000\$ à fort impact et aux résultats durables dans l'un des six axes stratégiques.

a) - Subventions mondiales montées par les clubs et districts

Elles peuvent être financées à l'aide du Fonds spécifique de district (FSD) ou de contributions en espèces et obtenir une contrepartie de la Fondation.

Le fruit des actions doit être durable, quantifiable

Les actions peuvent être parrainées par un ou plusieurs Clubs ou District mais avoir un parrain local voire international. Le suivi de l'action est impératif par les différents parrains.

Le Fonds mondial verse une subvention de 15 000 dollars, quel que soit le type d'activité financé, avec contrepartie de 50 % sur les contributions en espèces et de 100 % sur les contributions de FSD, soit un budget total minimum de 30 000 dollars.

Conditions d'attribution:

- a) -Demande par internet sur Rotary.org – Accès Membres
- b)- Suivre les indications pour présenter un avant-projet
- c)- Dossier éligible pour une contrepartie au Fonds Mondial > à 100 000\$

Calendrier:

Demandes reçues avant 01 juin, examinées en septembre

Demandes reçues avant 01 octobre, examinées en janvier

Demandes reçues avant 01 décembre, examinées en mars

Demandes reçues avant 01 février, examinées en mai

Donc nécessité d'application du Plan Leadership au niveau des RC et des Districts

b) - Subventions mondiales « clé en main»

Ces actions et activités s'inscrivent dans les axes stratégiques du Rotary et peuvent concerner des bourses d'études, des actions humanitaires ou des formations professionnelles.

La Fondation proposera une large gamme de subventions mondiales clé en main selon le type d'action, le lieu et le niveau d'implication des Rotariens.

Actuellement : Université Aga Khan, Les Navires de l'Espoir, Oikocrédit

C) - Exemples de financement des Subventions de District

a) 1° exemple

Les subventions de district sont uniquement financées par le FSD généré par les contributions du district au Fonds de participation aux programmes trois ans auparavant et auquel s'ajoutent le cas échéant les revenus d'investissement du Fonds permanent/SHARE.

Les fonds de subventions inutilisés doivent être retournés à la Fondation et sont crédités au solde FSD du district pour l'année suivante. Ce reversement de FSD n'entre pas en compte dans le calcul du montant de la subvention de district.

Exemple N : 130 000\$

N+1 : 125 000\$

N+2 : 135 000\$

N+3 : 120 000\$

N+4 : 131 000\$

Lors de sa demande de subventions pour les actions loco-régionales et internationales, le District percevra 65 000\$ = intérêt issus de SHARE (pour 2013/2014 : Intérêts pour D 1690 : 19,13\$).

A N+3 le District sera abondé de 130 000 X 50% soit 65 000 \$. Le reste ira au Fonds Mondial.

Ensuite, la répartition des 65 000\$ au niveau du District se fera comme suit : 50% au maximum pour les actions loco-régionales (32 500\$) et le solde soit 50% et plus pour les actions internationales = AIPM

A partir de cette somme (en 2013-2014), 50% seront utilisables pour les Subventions de District soit 32 500 \$: Le district, qui aura ouvert un compte spécial pour loger cette somme, complètera les financements des Clubs pour les actions proposées et acceptées.

Pour l'attribution de Subventions de District, le D1690 va mettre en place un règlement qui permettra de répartir le budget entre les Clubs demandeurs. En toute justice, il sera tenu compte de l'historique des contributions apportées à la Fondation par chaque Club et de leurs demandes.

2° Exemple

Comme vous le savez, quand un club ou un district fait un versement au Fonds de Participation aux Programmes, trois ans après ce versement, 50% de cette donation revient au district dans son FSD.

Versements aux Fonds APF Par les clubs/district		à	Fonds Spécifique du District (FSD) (trois ans)
Année N: (2000)	\$130,000	à	\$65,000 (2003)
Année N+1: (2001)	\$120,000	à	\$60,000 (2004)
Année N+2: (2002)	\$135,000	à	\$67,500 (2005)
Année N+3: (2003)	\$140,000	à	\$70,000 (2006)

Les montants en rouge sont les montants initiaux du FSD trois ans après le versement initial. Ce montant-ci ne comporte pas les reliquats des années précédentes, qui est rajouté à ce montant vers le mois d'août.

Prenons donc la première année (N). Le district a versé \$130,000 à la Fondation Rotary. Trois ans après, le district disposera de \$65,000 sur son FSD. Il pourra donc utiliser jusqu'à 50% de ce montant (\$32,500) pour une subvention de district. Le reste du montant du FSD (les autres 50% ainsi que les reliquats des années précédentes) pourront être utilisés pour les subventions mondiales.

Si le district (ou ses clubs) ne font pas de versements au Fonds Permanent, les intérêts ne seront pas reversés au district. Par ailleurs, il faut faire attention. Quand un rotarien fait un versement au Fonds Permanent, il a deux options, faire passer les intérêts au fonds SHARE (qui reviennent au district trois ans après), ou les faire passer au Fonds Mondial. Il faut que les rotariens soient très spécifiques quand ils font leur donation pour que nous sachions comment enregistrer les fonds.

F) – CONCLUSION

Le Plan « Vision pour l'Avenir » va permettre à la Fondation de réaliser des économies sur la gestion administrative des subventions. En effet, en décentralisant la majorité des subventions vers les Districts et en subventionnant des actions sponsorisées, l'économie doit être réelle.

La responsabilité des Districts est engagée et pour mettre en place les actions, les Districts devront être certifiés « Fondation Rotary » et appliquer le plan Leadership

Les Clubs doivent dès maintenant mettre en place le plan Leadership et établir un prévisionnel d'actions sur 3 voire 4 ou 5 années.

Enfin, quand quelqu'un nous demande ce qu'est le Rotary, nous devons répondre que :

« nous sommes une organisation mondiale de personnes qui aident les plus défavorisés grâce à des actions dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de l'Alphabétisation et de l'éducation de base, de la Santé de la mère et de l'enfant, dans la prévention et du traitement des maladies, du développement économique et local et la paix et résolution des conflits. »

Aura-t-on une Fondation Rotary en France (page 6 – Le Rotarien – octobre 2007) ?

John Kenny - Past-Président du R.I. a déclaré avoir:

« Un avis favorable à des entités nationales pour collecter des fonds permettant aux donateurs de bénéficier d'avantages fiscaux » au cours d'une interview dans « Le Rotarien » – janvier 2010 - p 11

Le RC Milano San Babila a créé la Fondation San Babila pour réaliser des actions durables et pour Défisicalisation